



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 03 NOVEMBRE 2014**

# Vers la fin de la bouteille au bureau ?

**ALCOOL** Un décret permet désormais aux entreprises d'interdire complètement la consommation d'alcool au travail. Une pratique à mi-chemin entre tabou et hypocrite

SYLVAIN COTTIN

L'anniversaire d'un collègue. La promotion d'un autre. Une fête de Noël. Le mariage d'un collègue. Les vœux du patron et la naissance du petit dernier... pour la suite. N'en jetez plus, la coupe est pleine. Sans même parler de l'absence de travail. Le nombre de travailleurs font ainsi chaque jour de l'entreprise le premier bistro de France.

Jusqu'à lors toléré pour peu qu'il se limite aux vins, cidre, bière et autres potirés, voilà donc le moindre interdit, au bureau comme sur les chantiers. « Il fallait auparavant prouver une situation de danger pour plaider cette prohibition », se repaît un cadre du ministère du Travail encore échaudé par la jurisprudence Caterpillar. « Il y a deux ans, les tribunaux puis le Conseil d'État avaient interdit d'interdire à cette société... »

### Un quart des salariés

Au terme d'une longue bataille administrative, c'est par décret que le gouvernement a remis une dernière fois l'ouvrage sur le métier au cœur de l'été. À la discrétion de l'employeur et de son sacro-saint règle-

ment inflexible. Car si leur consommation d'alcool est strictement interdite à la ville comme à la scène professionnelle, les Français continuent encore parmi les plus gros buveurs européens, dépassant d'ailleurs ce qui était il y a quelques années le record du monde. Selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), près d'un quart des salariés occupés s'illustrent des boissons alcoolisées au bureau, en dehors des heures de repos.

### Accidents du travail

Quatre fois plus d'accidents du travail imputés à la consommation d'alcool sur le lieu de travail en France, le Flan d'action européen évoque plus prosaïquement les conséquences de tels comportements sur l'absentéisme et la productivité. Selon l'enquête de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), toutes les professions trinquent. On remarque que le pourcentage de buveurs quotidiens augmente sensiblement avec les diplômes. C'est également le cas chez les travailleurs de force (bâtiment, agriculture, maintenance). Sans oublier non plus le palmarès, quelque peu différent, des boîtes sans-soif occasionnelles (voir

« C'est un rituel assez choquant »

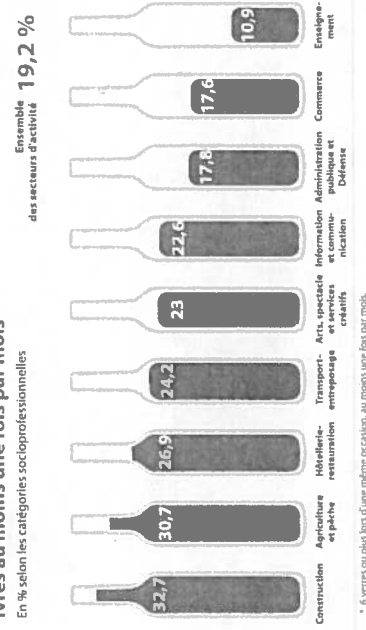
Carde dans le privé, Stéphane la venait, il a pour son carburé qu'il a au jus de nuit. Et qu'il importe si ses collègues tire-bouquetent sous son nez une à deux fois par semaine. « Si, jusqu'à une certaine limite dans le comportement, leur consommation d'alcool ne me gêne pas, je trouve en revanche assez choquant que cette pratique soit quasi institutionnalisée. Je ne comprends d'ailleurs pas comment cela peut encore être autorisé. Quand tu es au boulot, tu es à 100 %, tu n'es pas au bistrot... »

et-dessus). Quels que soient l'âge ou la catégorie professionnelle, le nombre de verres consommés au travail - par les hommes - demeure en revanche précis que deux fois sur quatre chez les femmes.

Métra, brulot et de l'eau ? Loin de rendre toutes ivres de bonheur, la plupart des grandes entreprises de ressources humaines (RH) ne semblent pas pour l'instant envisager l'interdiction totale. Craignant

### Ivres au moins une fois par mois\*

En % selon les catégories socio-professionnelles



\* 6 verres ou plus lors d'une même occasion, au moins une fois par mois. Source: Baromètre 2010 Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).



En France, un salarié sur quatre consomme de l'alcool au travail, en dehors des heures de repos. INPES/INSEE/VAO

l'idée de mettre à l'aise le salarié pour qu'il brise le plus tard possible à son bureau », décrit par la sociologue Danielle Luthier, directrice de recherches au CNRS.

### Des déjeuners très alcoolisés

« Comme avec l'installation de jeux, cette tendance est dans la droite ligne d'un management de la bienveillance où l'on chouchoute l'employé. En France, hormis lors des

grandes entreprises anglo-saxonnes, par le biais de leurs filiales installées en France. On y encourage la culture du déjeuné, avec parfois même des prélèvements biologiques en dehors de la légalité. Dans certains pays, c'est d'ailleurs devenu un marché très lucratif.

Les alcoolisations excessives tendent à diminuer ?

C'est un autre aspect du phénomène. Mais, pour peu qu'il ne détermine pas les pas d'entreprise, il ne présente pas de lien social. C'est aussi le moment où l'on peut évoquer ses difficultés ou ses expériences dans un cadre un peu plus solitaire. Et par là-même un contact informel avec ses supérieurs. Mais je ne suis pas non plus

consommateur d'alcool par celle de certains pois en petits déjeuners.

Dans certains métiers à risques, l'interdiction totale semble pourtant trappée au coin du bon sens...

C'est paradoxalement à votre association de lutte contre l'alcool au travail que l'on doit la défense des 11 pots de l'familialité...

Il est un autre aspect du phénomène. Mais, pour peu qu'il ne détermine pas les pas d'entreprise, il ne présente pas de lien social. C'est aussi le moment où l'on peut évoquer ses difficultés ou ses expériences dans un cadre un peu plus solitaire. Et par là-même un contact informel avec ses supérieurs. Mais je ne suis pas non plus

## « Interdire les pots n'est pas une solution »

opposé à l'idée de transformer certains pois en petits déjeuners.

Dans certains métiers à risques, l'interdiction totale semble pourtant trappée au coin du bon sens...

C'est paradoxalement à votre association de lutte contre l'alcool au travail que l'on doit la défense des 11 pots de l'familialité...

faire pas de l'ami, c'est encore assez mal vu.

Mais, y compris avant même d'arriver au travail, pour certains, les addictions sont assimilables à une forme de handicap.

## « Interdire les pots n'est pas une solution »

opposé à l'idée de transformer certains pois en petits déjeuners.

Dans certains métiers à risques, l'interdiction totale semble pourtant trappée au coin du bon sens...

C'est paradoxalement à votre association de lutte contre l'alcool au travail que l'on doit la défense des 11 pots de l'familialité...

# Des circuits VTT et pédestres sur mesure



Les Vélos Verre ont testé les différents parcours. (A. JOTTE) S. B.

Le club des Vélos Verre donne rendez-vous aux amateurs de VTT et de randonnées pédestres dimanche 9 novembre, à partir de 8 heures, au complexe omnisports des Vauzelles, à Cognac. Les marcheurs pourront s'essayer, au choix, à deux parcours de 10 ou 16 kilomètres.

Le circuit suit le parc François-1<sup>er</sup>, la base plein air André-Mermet, les anciens abattoirs ainsi que le vieux Cognac. Un point ravitaillement

est prévu au bord de la Charente. Aux passionnés de tout terrain, quatre formules seront proposées, avec, à chaque fois, deux ravitaillements.

#### Inscriptions au départ

La Familiale (20 km) est accessible à tous, les Mullons (34 km) est estampillée technique et physique, les Ballastières (40 km) se veut ludique et offre la possibilité de s'adjoindre deux bonus supplémen-

taires de 3 et 4 km. Enfin, la Grande Boucle réserve une version mixée des Mullons et des Ballastières.

Les organisateurs rappellent que le port du casque est indispensable. Les inscriptions seront prises au départ du complexe, de 8 à 10 heures.

**Sandra Ballan**

Contacts : tél. 06 87 87 17 96 et 05 45 32 26 03. Tarifs : 5 € pour la randonnée VTT et 3 € pour la marche.

■ La société spécialisée dans les emballages alimentaires déménage de Gondeville à Merpins ■ Elle double sa surface de production ■ Et va recruter 25 personnes.

# Merpins emballe Lysipack

Julie KOCH  
| koch@charentelibre.fr

Sur le bord de la route de Gimévy, en plein cœur de la zone industrielle de Merpins, la bétonnière tourne à plein régime. Des monticules de terre fraîche s'alignent le long de l'ex-bâtiment de DS Smith Packaging. Le chantier bat son plein depuis plus d'un mois. Si le fléchage dans la zone indique toujours l'emplacement de l'entre-prise d'emballage en carton ondulé - dont l'antenne charentaise a mis la clé sous la porte - c'est Lysipack, une autre société spécialisée dans le conditionnement, qui va y prendre ses quartiers en avril prochain. Les emballages du camé-berth «Président», de la plupart des plaquettes de beurres ou des sachets de levure «Alsa», c'est elle.

## Des partenariats en Angleterre et en Allemagne

Lysipack s'apprête à délaisser son bâtiment vieillissant et mal adapté de Gondeville. «On a acheté en juillet dernier», confirme Laurent Charvin, le patron, en restant discret sur le montant de la transaction, il nous fallait plus d'espace. Agrandir le bâtiment actuel de Gondeville était trop compliqué car il est en zone protégée Natura 2000 et trop proche du bassin de la Charente. Il y avait beaucoup de contraintes pour un coût excessif. L'entrepôt gondevillois - construit en 1920 - ne devrait pas pour autant rester vide bien longtemps. «Une entre-



Laurent Charvin suit de près l'évolution du chantier à Merpins. Le déménagement devrait avoir lieu en avril prochain. Photo J. K.

prise est intéressée pour racheter le site, il y aura donc toujours une activité industrielle à cet endroit», rassure le patron, les yeux rivés vers son nouveau site.

La boîte revient pourtant de loin. En 2012, alors propriété du groupe Gascoigne, jugée trop petite et non stratégique, elle était menacée de fermeture. C'était sans compter sur l'intervention de Laurent Charvin qui l'a rachetée, grâce notamment à une aide financière de la Région. L'an dernier, Ségolène Royal avait fait le déplacement pour s'enthousiasmer devant cet

«exemple extraordinaire», «Vous prouvez qu'il faut oser», avait-elle lancé au directeur (1).

Aujourd'hui, Lysipack est leader français sur les emballages pour le beurre et les préparations pour pâtisseries. 70% de son chiffre d'affaires est dû au conditionnement des produits laitiers, 20% à celui de l'agroalimentaire et 10% à celui de la pharmaceutique. «Ça ne représente pas grand-chose pour l'instant, mais c'est un secteur qu'on veut développer».

Avec cette acquisition, la société double sa surface de production en passant à 5 000 mètres carrés. Les 48 salariés n'auront qu'une dizaine de kilomètres en plus à parcourir chaque matin.

Lysipack et son logo caméléon commencent aussi à placer des jalons en Europe avec la création d'Alliance Pack en noël, un partenariat avec des sociétés anglaise et allemande «pour présenter une offre solide sur le marché européen». En cinq ans, le chiffre d'affaires de la société devrait passer de 12,5 millions à 20 millions d'euros. «L'idée est de monter en puissance pour atteindre 30 millions d'euros et développer les acquisitions en France et à l'étranger pour à terme créer un groupe qui pesera 60 millions d'euros. Ce serait notre taille

»  
**L'idée est de monter en puissance pour à terme créer un groupe qui pèserait 60 millions d'euros de chiffre d'affaires.**

critique pour survivre dans ce domaine d'activité», expose Laurent Charvin, sourire aux lèvres. Après un bon début d'année, la croissance s'est ralentie depuis le début de l'été. «La consommation baisse mais c'est surtout la crise russe qui nous touche. Lactalis, un de nos gros clients, travaille beaucoup sur le marché russe. Avec l'embargo les ventes ont baissé». Pas de quoi décourager le patron, qui espère embaucher 25 personnes supplémentaires ces quatre prochaines années.

(1) L'entreprise vient de recevoir une prime à l'aménagement du territoire attribuée par le ministre du Logement. Elle salue la réussite exemplaire d'une reprise d'entreprise et l'engagement volontariste de son dirigeant.



La société emploie déjà 48 salariés et projette de recruter. Photo archives M. Bouzât

## «Marchés publics trop complexes et pas assez payés»

Des chantiers qui ne peuvent pas être menés faute d'entreprises répondant aux appels d'offres. C'est ce qui est arrivé à Logélia. Nous nous en faisons l'écho dans notre édition du 4 octobre dernier. L'office HLM n'était pas parvenu à trouver d'entreprises pour réaliser des travaux de peinture ou de revêtements de sols dans le cadre d'un chantier de réhabilitation de 127 logements à Cognac. Même chose pour de la faïence et du carrelage dans 64 logements à Bassenu. Si Logélia ne trouve pas de candidat, c'est que les marchés publics sont mal payés et que les procédures de réponse trop complexes selon les représentants charentais de la Fédération française du bâtiment (FFB), qui ont tenu à réagir à cet article.

«Plusieurs facteurs poussent des entreprises à ne pas répondre aux appels d'offres, souligne Bernard Mézille et Alexandre Traouën, le secrétaire général et le chargé des affaires juridiques de la FFB. D'abord les procédures de réponse sont extrêmement complexes, lourdes. Ensuite les prix: ils sont forfaitaires et ne permettent pas de sup-

plément.» Or il arrive souvent que sur un chantier il y ait des imprévus par définition inévitables à l'avance, arguent-ils.

En outre «Les pénalités sont importantes. Elles devraient être de l'ordre de 1/3.000 par jour de retard. Mais ce n'est pas respecté: une commune charentaise vient ainsi d'exiger des pénalités de l'ordre de 1/100 à une entreprise, assurent-ils. Ce qui signifie qu'avec quelques jours de retard, la marge est bouffée.»

Ils évoquent aussi «des descriptifs de chantiers trop légers». «Conséquence, il faut parfois que les entreprises réalisent des études complémentaires qui ne leur seront pas facturées.»

Ultime grief de la FFB: l'argument du mieux disant (c'est-à-dire retenir l'entreprise présentant le meilleur rapport qualité/prix) est «de la fumée», selon Bernard Mézille qui estime, lui, que les collectivités retiennent plutôt les entreprises «les moins disantes».

Petite nuance de couleur dans ce sombre tableau décrit par la FFB: celle-ci retient que la solvabilité des co-contractants «reste un atout de poids» pour les marchés publics.

### ■ CHÂTEAUBERNARD

CL 3 NOV 2014

Réunion du conseil municipal mercredi. Les élus se réuniront ce mercredi à 20h30. Ordre du jour: avenants au marché de l'espace festif et culturel. Dénomination de l'allée reliant la rue Fernand-Guionnet à la cité Allende. Autorisation au maire de signer une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la création d'aménagements hydrauliques en lien avec le projet de pôle des Vauzelles. Autorisation au maire de confier l'organisation de l'enquête publique relative à l'étude d'impact du projet de ce pôle au préalable dans le cadre d'une enquête publique unique. Avenant n°2 au marché relatif à l'agrandissement du cimetière. Avis du conseil sur le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur relatif au dossier d'enquête publique et au compte rendu de la réunion d'examen conjoint sur la mise en compatibilité du PLU de Châteaubernard dans le cadre de la restructuration du stade Claude-Boué. Désignation d'un élu relais de Calitom au sein du conseil municipal. Acquisition de la parcelle cadastrée AV745. Attribution de subventions associatives. Décision modificative n°6. Motion Calitom. Questions diverses.

Poule D		Poule C	
Châteaubernard (B) - Linars (C)	7 - 0	Rouillac (B) - JSA (B)	1 - 3
Rouillet (B) - Ars-Gameux (B)	3 - 0 (F)	Entenne (B) - Châteaubernard	2 - 1
Courailiac - Herobiac (C)	4 - 1	Fléac (B) - Bassau (B)	1 - 1
Genla (B) - Salles-d'Angrie (B)	5 - 1	Genac-Marcillac (B) - Taze-Alze	2 - 3
Jantezac-Jarnouz (B) - Saint	3 - 0 (F)	Jantezac-Jarnouz - Agrie (B)	4 - 2
St-Brice (C) - Verdèle (B)	0 - 8	Mansle (B) - St-Brice (B)	0 - 3
Classement. - 1. Rouillet (B) 26 pt 7 m 2. Gantou (B) 25 pt 7 m 3. Courailiac 22 pt 7 m 4. Verdèle (B) 21 pt 7 m 5. Herobiac (C) 17 pt 7 m 6. Châteaubernard (B) 15 pt 6 m 7. Salles-d'Angrie (B) 11 pt 7 m 8. Jantezac-Jarnouz (B) 14 pt 7 m 9. Linars (C) 13 pt 4 m 10. Saint-Fraigne 10 pt 7 m 11. Ars-Gameux (B) 9 pt 7 m 12. St-Brice (C) 9 pt 6 m		Classement. - 1. Jantezac/Jarnouz 25 pt 7 m 2. Taze-Alze 24 pt 7 m 3. Genac-Marcillac (B) 22 pt 7 m 4. Fléac (B) 20 pt 7 m 5. St-Brice (B) 19 pt 7 m 6. Bassau (B) 17 pt 7 m 7. JSA (B) 16 pt 7 m 8. Entenne 16 pt 7 m 9. Agrie (B) 14 pt 7 m 10. Châteaubernard 11 pt 7 m 11. Mansle (B) 10 pt 7 m 12. Rouillac (B) 9 pt 7 m	

FOOTBALL  
CL 3 NOV 2014

### LGV : Dauré a rencontré la SNCF

Jean-François Dauré a rencontré jeudi la direction régionale de la SNCF, au sujet de la ligne à grande vitesse. Le président du Grand Angoulême a tenu à rappeler à la SNCF les engagements qu'elle a pris auprès de l'Agglo, au sujet de la desserte de la gare d'Angoulême à compter de 2017. «Nous veillerons à ce que cet engagement de l'Etat et de la SNCF soit scrupuleusement respecté.» Jean-François Dauré dit avoir reçu de «premières assurances à ce sujet». Une prochaine réunion entre la SNCF et l'Agglo est prévue début 2015.

### Lysipack décroche la prime

Le ministre de l'Égalité des territoires et de la Ruralité vient d'accorder le bénéfice de la prime à l'aménagement du territoire (PAT) à l'entreprise Lysipack, située à Condeville, spécialisée dans l'emballage alimentaire. Le PAT est une subvention d'investissement de l'Etat destinée à la promotion d'activités dans certaines zones prioritaires en termes d'aménagement du territoire national. Elle est versée aux entreprises réalisant des programmes de création, d'extension, de diversification ou de reprise d'activité, avec à la clé des créations d'emplois.